

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC
61050**

1991

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1994-06

Amendement 1

**Transformateurs pour lampes tubulaires
à décharge ayant une tension secondaire
à vide supérieure à 1000 V
(couramment appelés transformateurs-néon)**

Prescriptions générales et de sécurité

Amendment 1

**Transformers for tubular discharge lamps having
a no-load output voltage exceeding 1000 V
(generally called neon-transformers)**

General and safety requirements

© IEC 1994 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission

Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembeé Geneva, Switzerland

e-mail: inmail@iec.ch

IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

C

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 34C: Appareils auxiliaires pour lampes à décharge, du comité d'études 34 de la CEI: Lampes et équipements associés.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

DIS	Rapport de vote
34C(BC)254	34C(BC)273

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 2

SOMMAIRE

Ajouter:

Annexe D – Systèmes utilisés au Japon et en Amérique du Nord.

Après la page 70, ajouter ce qui suit:

Annexe D (normative)

Systèmes utilisés au Japon et en Amérique du Nord

D.8 Caractéristiques électriques

D.8.4 La valeur du courant de court-circuit des transformateurs individuels doit être entre la valeur marquée et la valeur marquée +10 %.

D.10 Echauffement

D.10.3 Conditions de fonctionnement

Pour les transformateurs protégés contre les courts-circuits (voir 2.5), l'essai d'échauffement dans les conditions normales de fonctionnement doit être effectué avec le secondaire du transformateur en essai mis en court-circuit.

FOREWORD

This amendment has been prepared by sub-committee 34C: Auxiliaries for discharge lamps, of IEC technical committee 34: Lamps and related equipment.

The text of this amendment is based on the following documents:

DIS	Report on voting
34C(CO)254	34C(CO)273

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

Page 3

CONTENTS

Add:

Annex D – Systems used in Japan and North America

After page 71, add the following:

Annex D
(normative)

Systems used in Japan and North America

D.8 Electrical characteristics

D.8.4 The value of the short-circuit current of individual transformers shall be within +10 % of the marked value.

D.10 Heating

D.10.3 Operating conditions

For short-circuit proof transformers (see 2.5), the heating test for normal operation shall be carried out with the secondary of the transformer under test being short-circuited.

D.15 Résistance d'isolement et rigidité diélectrique

D.15.3 Essai de rigidité diélectrique par tension appliquée

En ce qui concerne les transformateurs dont les enroulements secondaires ne sont pas mis à la terre, la tension d'essai est égale à 1,5 fois la tension de sortie à vide nominale.

D.16 Construction

D.16.2 Au Japon, la mise à la terre de l'enroulement secondaire n'est pas autorisée; en Amérique du Nord, elle est optionnelle.

D.16.5.4 Au Japon, les enveloppes non métalliques ne sont pas autorisées.

D.17 Raccordement des conducteurs

D.17.1 Au Japon, aucune borne n'est autorisée pour les enroulements secondaires.

D.17.5 Au Japon, des fils de connexion spéciaux sont prescrits.

IECNORM.COM : Click to view the full PDF of IEC 61050:1991/AMD1:1994